



HAL
open science

Des consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse

Pierre Vogler

► **To cite this version:**

| Pierre Vogler. Des consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse. 2018. hal-01712614v1

HAL Id: hal-01712614

<https://hal.science/hal-01712614v1>

Preprint submitted on 19 Feb 2018 (v1), last revised 9 Apr 2020 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Vogler
Illkirch-Graffenstaden
France

2018

Des consonnes syllabiques en alsacien de Mulhouse

Résumé. *Les consonnes syllabiques du parler alémanique de Mulhouse (Alsace) procèdent de la chute de voyelles antéposées et ne se réduisent pas aux sonantes. Les deux versions d'une consonne, syllabique ou non, alternent dans certains contextes et peuvent entrer en opposition. Le mécanisme du phénomène s'explique à partir de la coupe ferme germanique, et non par les présupposés de la « Phonologie CVCV ».*

1. Le parler de la ville de Mulhouse (Haut-Rhin) est une forme de bas-alémanique que jadis on n'appelait pas encore 'alsacien' mais /**ɛlsasʀɔ̃di̯ʃ**/ 'allemand d'Alsace', /**milhy:ʀɔ̃di̯ʃ**/ 'allemand de Mulhouse', et plus souvent /**di̯ʃ**/ 'allemand'. Il s'agit ici de ce qu'on peut appeler un *idiolecte daté* des années 50-60 du siècle dernier : une photo jaunie que les changements en cours font pâlir toujours plus. Cependant, la langue n'est pas éteinte et ses caractéristiques originales méritent un détour !

2. La présentation échappe aux procédures de la « Phonologie CVCV » (Lowenstamm 1999) ou d'un autre avatar de l'approche générative. Pour les tenants de la « Grammaire Universelle », il n'existe qu'une structure commune à tous les idiomes : l'uniformité des attitudes et solutions offre un spectacle qui semble relever de la sociologie de Gabriel Tarde. Il est curieux de constater que, pionnière dans l'approche scientifique du langage, la phonologie structurale est la cible de la « croisade la plus obstinée et la moins décisive » des successeurs de Noam Chomsky et Morris Halle (Hagège 1976 : 171-172). Les visions réalistes sont rejetées vers le simple empirisme et on est surpris d'apprendre que « la Parole, objective, mesurable et à portée de main, n'est pas l'objet d'étude de la phonologie » (Scheer 2004 : 1). La réalité du phonème est rejetée au profit de traits binaires issus de « *feature matrices* » aux listes fermées (Kaye *et alii* 1985 : 306-307), avec des éléments inactifs s'ils sont absents de tel système. Si tout énoncé est soumis à la fondamentale linéarité de la langue, autrement dit à l'obligation triviale d'ouvrir et de fermer la bouche, elle ne provient pas d'une formule sous-jacente d'attaques consonantiques et de noyaux vocaliques. En d'autres termes, la dominance statistique des syllabes CV ne fonde aucune nécessité ontologique. Quelle *fonction* ordonne le passage de l'idéal patron CVCV aux particularités d'une langue réelle ? La réduction de deux consonnes suc-

en position centrale, phonétiquement non réalisée, est une contradiction dans les termes qui heurte le bon sens ! Pourquoi la langue ferait-elle effort pour lui échapper en éliminant une voyelle – considérée comme la partie la plus *forte* de la syllabe sous-jacente ? Comme le rappelle Denis Costaouec (2002 : 157), « c'est la règle qui découle des régularités observables dans les langues et non l'inverse » et le point de vue demeure résolument fonctionnaliste ici.

3. La graphie est généralement phonologique, sans rapport avec l'éventuel usage public. Pour les consonnes, le système se signale par l'abondance des sourdes douces, comme il en va partout au sud de la *Teutonia*. Il vaudrait d'ailleurs mieux parler de consonnes à glotte resserrée ou bloquée (auxquelles il faut ajouter la labiodentale sonore) : la phase de relâchement ne libère que la quantité d'air contenue dans la bouche. Elles s'opposent à un reste de consonnes à glotte ouverte, c'est-à-dire aux vélaires aspirées, ainsi qu'à des formes empruntées ou issues d'une fusion avec une laryngale subséquente :

- (1) a. /**ɸ**o:**ɸ**ɾ/ (*Pater*) 'Père' ; /**ɸ**ɛ**ŋ**ɔ/ (*Tinte*) 'encre'
 b. /**p**^hagla/ ('*Päcklein*) 'petit paquet' ; /**t**^he:/ 'thé' ; /**k**^hu:/ (*kommen*) 'venir'
 c. /**p**^hɔlɔ/ (*behalten*) 'garder' ; /**k**^hajmnis/ (*Geheimnis*) 'secret'

Les occlusives perdent leur phase de relâchement, soit en position implosive, soit en finale quand il s'agit de nasales syllabiques :

- (2) a. [**ɸ**' **ɸ**ɔ**ŋ**ɔ] 'la tante'
 b. [**g**ɸ **m**'] 'donne-lui'

Les affriquées sont assez fréquentes et entrent en corrélation. Certaines, expressives, résultent du durcissement des fricatives originelles, allemandes ou seulement alsacienne. Notons une métathèse :

- (3) a. /**ɸ**flana/ (*flennen*) 'pleurer' ; /**ɸ**flyɔ/ (vallée de Munster *flüt*) 'boulette de semoule et pommes de terre'
 b. /**ɸ**je:la/ (*schielen*) 'loucher' ; /**ɸ**fy:ɔra/ (*schaudern*) 'frissonner' ; */**ɸ**ry:va/ > /**ɸ**ry:va/ (*Schraube*) 'vis'

Les sulcales sont toujours sourdes. Ailleurs qu'à l'initiale, les différences concernent la chuintante lorsque l'allemand standard a une sulcale ordinaire, la séquence d'une nasale et d'une occlusive vélaires, correspondant à la simple nasale de l'allemand, la réalisation générale de l'*Ach-Laut*, y compris après voyelle antérieure :

- (4) a. /**s**una/ (*Sonne*) 'soleil'
 b. /**s** **ɸ**ɛɔ/ (*das beste*) 'le meilleur'
 c. /**h**anɔ/ (*hängen*) 'pendre'
 d. /**ɸ**ex/ (*ich*) 'je'

La vibrante se réalise ordinairement comme une uvulaire, éventuellement dévibrée [ʁ], mais chez les locuteurs âgés elle était une apicale – à un battement [r] après consonne. La première variante peut se réaliser sourde [ʁ̥] dans des contextes favorables, de même que la latérale [ʁ̥l].

4. Le riche système vocalique est très différent de celui de l'allemand. L'agencement des séries, de profil rectangulaire, oppose voyelles étirées /i/.../a/, et arrondies /y/... /ɔ/, brèves ou longues. Signalons les diphtongues, décroissantes ou croissantes. Les triptongues combinent les deux mouvements :

- (5) a. /ɸlei/ (*Blei*) 'plomb' ; /oi/ (*auch*) 'aussi' ; /ʃdai/ (*Stein*) 'pierre' ; /hɔi/ (*Haue*) 'coups'
 b. /ma:i/ (*mähe*) 'fauche !' ; /ɸlo:i/ (*blau*) 'bleu'
 c. /viafɔ/ (*wüst*) 'laid' ; /hyaɔ/ (*Hut*) 'chapeau'
 d. /miai/ (*Mühe*) 'difficulté' ; /ryai/ (*Ruhe*) 'repos'

Quelques voyelles, longues en allemand, sont brèves en mulhousien :

- (6) /fil/ (*viel*) 'beaucoup' ; /vedɔ/ (*wieder*) 'à nouveau' ; /ʃvoɔ/ (*Schwabe*) 'allemand' ; /fɔɔ/ (*Vater*) 'père'

À l'inverse :

- (7) /gɑ:rn/ (*gern*) 'volontiers' ; /na:i/ (*nein*) 'non' ; /lo:/ (*lassen*) 'laisser' ; /k^hɔ:/ (*können*) 'pouvoir'

La place de l'accent est très généralement en première position des radicaux ou des syntèmes, mais il existe des exceptions. L'accent secondaire répond à celui de l'allemand :

- (8) a. [gɔiɪ'mɔɔ] (*Gauchmatt*) 'pré du coucou' ; [mil'hy:sa] 'Mulhouse' ;
 [ɸiaɔl'do:ɔ] 'Porte du Miroir'
 b. ['sy:r.hambɔɔ] 'oseille'

Pour des raisons de simplicité, et sauf exception, l'accent ne sera pas marqué.

5. La réalisation des consonnes syllabiques peut être accompagnée d'un très léger schwa préposé et vérifier alors le type germanique à 'left branchers' :

- (9) ['jes_s] 'oh !' ; ['ɔrv_sɔ] 'travail'

Cet élément n'est pas un phonème : il ne supporte jamais l'accent, échappe à l'opposition de longueur et ne s'intègre pas au système corrélatif des voyelles – qui ne connaît pas de centrales. Surtout, sa présence n'est nullement requise, particulièrement devant sonante. La variabilité *non-discrète* de sa réalisation va jusqu'à la complète disparition et une articulation non insistante en est généralement dépourvue, même

quand il s'agit d'une occlusive : son interprétation correcte doit en faire une simple partie de la réalisation des consonnes syllabiques.

6. Il n'est pas inintéressant de noter que le schwa de quelques emprunts à l'allemand est régulièrement abandonné et réalisé [e], conformément à la graphie :

- (10) /**glaḏse**/ (*Glatze*) 'calvitie' ; /**hɛndɛho:x**/ (*Händehoch*) 'haut les mains !' ;
 /**mɛnfɪnsk^hɪndɛ**/ (*Menschenskinde!*) 'ça alors !' ; /**fḏi:ɛnaxḏ**/ (*Stille Nacht*)
 'Douce nuit'

Après consonne initiale, le schwa disparaît purement et simplement :

- (11) /**bɛḏsḏ**/ (*besetzt*) 'occupé' ; /**gfo:R**/ (*Gefahr*) 'danger' ; /**gɛḏs**/ (*Gesetz*) 'loi'

Un emprunt au français est, de même, intégré sous une forme qui remplace le schwa originel par une voyelle antérieure fermée :

- (12) /**sɛrvɪɒ**/ 'cervelas'

7. La grande majorité des consonnes syllabiques est bien fixée dans le lexique. Les vibrantes et latérales sont particulièrement nombreuses :

- (13) a. /**ɛbɾ**/ 'quelqu'un' ; /**budɾ**/ 'beurre' ; /**ḥfubḥfɾ**/ 'moto'
 b. /**bɔ:dl**/ 'caniche' ; /**fo:gl**/ 'oiseau' ; /**ḏɪɪḏɔɪ**/ 'mauvaise musique'

Les emprunts au français ou à l'italien sont traités de même manière :

- (14) a. /**sybɾḏRagsjo**/ 'Supertraction' ; /**la:ḏɾmafɪ**/ '*laterna magica*'
 b. /**mumbɪliɑ:R**/ 'Montbéliard'

Ceci dit, le caractère le plus frappant de ce dispositif, c'est qu'il ne s'agit pas seulement des classiques sonantes : fricatives et occlusives sont concernées. Soit avec une sulcale *après* sonante, ou une rare chuintante correspondante :

- (15) a. /**anaimɟ**/ 'quelque part' ; /**a:nɟ**/ 'anis'
 b. /**bɾodḏḏɔnd**/ 'protestant'

Avec une fricative vélaire :

- (16) /**morɣla**/ 'morille' ; /**fɪnɔɣla**/ 'ronfler'

Avec une occlusive, bilabiale ou alvéolaire, une affriquée :

- (17) a. /**ɒlagḥod**/ 'à tout moment'
 b. /**muɟḏnus**/ 'noix de muscade'
 c. /**ḏbḏsiara**/ 'tapisser'

8. Rapportées au modèle de la « Phonologie CVCV », les consonnes syllabiques subissent un traitement qui justifie un commentaire. Elles feraient l'objet, en copte sahidique (Beltzung/ Patin 2007 : 17), d'un couplage entre « position vocalique » et « position consonantique ». Comme d'autres variétés de la langue conservent un schwa devant la

nasale, on en déduit que la voyelle est toujours présente en filigrane, justifiant le rapport au schéma profond. Le double rapport permet de conserver la relation au modèle, mais son caractère est purement formel. La présentation confond rôle syllabique et phonème : il ne s'agit pas exactement d'une fusion puisque la voyelle est perdue et ne laisse subsister que la position qu'elle occupait, désormais dévolue à la consonne. En réalité, le moteur du changement est étroitement lié à la coupe ferme/« *close contact* » de la séquence de départ (Martinet 1966 *passim*) – concept reprenant plus ou moins l'« *energisch geschnittene Accent* » d'Eduard Sievers (1876 : 115-116). Les consonnes syllabiques résultent de la chute d'une voyelle brève antéposée, selon la formule simplifiée : '(-)VC(-)>'(-)əC(-)>'(-)Ç(-). Venant à la suite d'une première syllabe fortement accentuée, C appartient à la seconde, autrement dit, entretient une relation plus étroite avec la voyelle qui la précède immédiatement. L'affaiblissement de cette dernière en schwa, puis sa disparition avec report sur la consonne de son rôle syllabique, vont de pair avec la perte d'énergie hors accent. Au final, le changement introduit une disparate, mais relève également d'un principe d'économie. La source vocalique peut être conservée par ailleurs dans la langue, produisant des variantes caractéristiques de la *synchronie dynamique* :

(18) /ɛb̥is/, /ɛb̥ʃ/ 'quelque chose'

Remarquons qu'une latérale syllabique issue d'une suite à voyelle postérieure longue suppose l'abrègement préalable de cette dernière et le déplacement de l'accent sur la syllabe initiale, renforcée en conséquence :

(19) [a'mo:l] 'une fois' > [am] 'évidemment !'

9. La nature originelle de la voyelle amuïe, très variable, ne joue aucun rôle dans le processus. Il peut tout d'abord s'agir d'un schwa véritable, tel qu'on le trouve dans des sources allemandes ou françaises :

(20) a. /me:v̥l/ (*Möbel*) 'meubles'
b. /v̥dl̥ie/ 'atelier'

L'inexistence d'un schwa en allemand suppose un étymon convenable propre au seul mulhousien, lié par exemple à la mauvaise lecture d'une consonne interprétée comme un *Ach-Laut* :

(21) /or̥x̥esd̥r/ (*Orchester*) 'orchestre'

Les formes anciennes peuvent comporter des voyelles pleines mais le schwa est acquis de longue date dans la majorité des cas de ce genre. Une voyelle antérieure est parfois

encore présente dans un correspondant allemand vieilli, ou dans quelques formes strasbourgeoises :

- (22) a. /**ḡsemḡ**/ (mhd *zimit*>*Zimmet*) ‘cannelle’
 b. /**k^herx̣**/ (ahd *kirihha*>Stras. *Kerich*) ‘église’

Les voyelles postérieures ou d’aperture maximale atones évoluent de même manière, qu’il s’agisse de prototypes anciens ou plus récents :

- (23) a. /**haimḡ**/ (mhd *heimôt*) ‘patrie’ ; /**ḡogḡr̥**/ (*Doktor*) ‘docteur’
 b. /**ḡryaḡr̥**/ (mhd *bruodar*) ‘frère’

En passant par un stade à voyelle antérieure :

- (24) /**melx̣**/ (ahd *miluh*>Stras. *Milich*) ‘lait’

La forme locale d’un toponyme français proche subit le même sort, compte tenu de la consonne finale conforme à la graphie :

- (25) /**ḡe:fr̥ḡ**/ (*bef̥o:R*) ‘Belfort’

10. La liste de ces exemples s’enrichit considérablement lorsqu’il est tenu compte des dérivés, ainsi que des cas ressortissant à la syntaxe. Avec deux déverbaux et un expressif/dépréciatif :

- (26) a. /**ḡogḡr̥**/ ‘excavatrice’ ; /**syax̣r̥**/ ‘chercheur’
 b. /**ḡi:ḡḡa**/ ‘empilement’ ; /**frasḡa**/ ‘ripaille’
 c. /**k^honag̣ḡ**/ ‘canal’ ; /**ḡly:ṿḡ**/ ‘fric’ ; /**ḡomḅḡ**/ ‘champagne’

D’anciens fonctionnels, génitif résiduel ou datif, sont intégrés sous des formes figées et réduites :

- (27) a. /**ḡlḍḡhaim**/ ‘asile de vieillards’ ; /**haimḡḡsya**/ ‘vers chez-soi’
 b. /**fo:Rḡḡriag̣**/ ‘avant-guerre’

Deux consonnes identiques – au rôle près – peuvent entrer en contraste. Le centre de syllabe est toujours en seconde position :

- (28) /**ḡDR̥r̥**/ ‘gens de Barr’ ; /**fiar̥r̥**/ ‘guide’ ; /**he:R̥r̥**/ ‘écouteur’

Avec des modalités verbales postposées :

- (29) /**a:R̥ ḡaḡḡ**/ ‘il prie’ ; /**a:R̥ ḡolḍḡ**/ ‘il arrête’ ; /**s lyḡḡ**/ ‘ça sonne’

En syntaxe, les pronoms enclitiques, sujets, objets ou datifs, répondent à des régularités comparables. Ils demeureront séparés du verbe par souci de lisibilité :

- (30) a. /**k^huṃḡ ṃr̥**/ ‘venons-nous ?’
 b. /**los ḡ**/ ‘laisse-le !’
 c. /**nem ḡ**/ ‘prends-lui !’

11. La position de l'accent ne joue pas un rôle essentiel. Il suit aussi bien la consonne syllabique, tandis que le reste de la formule est inchangé. Là encore, nous avons affaire à des variantes non évoluées, par exemple dans le cas d'emprunts récents :

(31) /**ɒ**mysiara/, /**ɒ**mʃiara/ 's'amuser'

Le résultat est stabilisé en syllabe initiale. Contrairement à l'allemand standard, où le schwa ne peut tomber devant deux consonnes supplémentaires ou en début de mot (Scheer 1999 : 104-105), la restriction ne concerne pas le mulhousien. L'allègement phonématique se produit dans des positions proclitiques, devant syllabe accentuée :

(32) a. [**fʀ**'dʀi:va] (*vertreiben*) 'chasser'

b. [**bɔ**'iɖa] (*bedeuten*) 'signifier' ; [**gɔ**'no:va] (*guten Abend*) 'bonsoir'

À l'initiale absolue, un préfixe est réduit à la vibrante, y compris devant congénère non-syllabique :

(33) a. [**ʀ**'fɔ:ra] (*erfahren*) 'apprendre, éprouver'

b. [**ʀ**'renRa] (*errinneren*) 'se souvenir' ; /**ʀ**ro:ɖa/ (*erraten*) 'deviner'

Avec une modalité nominale préposée :

(34) /**dʀ** mɔn/ 'l'homme'

12. Les diphtongues décroissantes enfin relèvent d'une interprétation différente dans la mesure où l'apparition du schwa ne doit rien à l'affaiblissement d'une voyelle atone. Il se développe immédiatement après le segment final de la diphtongue, traité comme une consonne (Martinet 1966 : 3) : '(-)-jəC(-)>'(-)-iç(-). Tout se passe donc comme si le changement de rôle de la consonne subséquente ne pouvait s'opérer à partir de la diphtongue, ce qui oblige à constituer une syllabe supplémentaire débutant par un élément d'appui convenable, c'est-à-dire neutre. Ce schwa est d'autant moins une voyelle que nous aurions affaire ici à un noyau double :

(35) a. ['ajəR]>/aiʀ/ 'œufs' ; ['gajəR]>/gair/ 'vautour'

b. [a:R 'fejəɖ]>/a:R feiɖ/ 'il lime'

c. ['ʀɔjəX]>/ʀdiX/ 'fumée'

13. Insistons sur le fait qu'en tant que centres de syllabes, ces consonnes se comportent exactement comme des voyelles. Le cas échéant, les deux types commutent :

(36) /**k^h**ɔʀX/ 'Karch' ~ /**k^h**ɔʀa/ 'carriole'

La métrique compte les consonnes syllabiques, occlusives alvéolaires comprises, à l'égale des syllabes ordinaires. En témoigne un poème datant de 1876 (Lustig 1928), où l'alternance des octo- et heptasyllabes est régulière de ce point de vue :

- (37) /milhy:sa n ef a gro:sa fɔɔɔ/ 'Mulhouse est une grande ville,
/ɔɔs vesɔ ɔ vo:l ɔla/ comme vous le savez bien tous [...]
/milhy:sa lydɔ sina liɔ/ Mulhouse sonne les cloches à ses gens
/ven se: sex le:n fɔɔɔ:va/ quand ils se font enterrer'

14. Rien n'interdit des suites immédiates de consonnes syllabiques, débutant par une nasale, bilabiale ou alvéolaire :

- (38) a. /ɔɔ ɔɔsɔmɔ flu:ɔɔɔɔs/ 'l'aérodrome de Habsheim' ; /ɔɔ ɔɔsɔmɔ ɔrei ɔlesɔ/
'les trois châteaux d'Eguisheim'
b. /s ɔi:ɔɔɔ bargala/ 'la colline de Didenheim'

Les formes réduites des pronoms enclitiques, à l'accusatif ou au datif, mènent à des séquences de ce genre, qu'il s'agisse de vibrantes ou de nasales en finale :

- (39) a. /sa lydɔ ɔ ɔ/ 'ils le sonnent pour elle' ; /a:ɔ lydɔ ɔ ɔ/ 'il sonne pour elle'
b. /sa lydɔ ɔ m/ 'ils le sonnent pour lui' ; /a:ɔ lydɔ ɔ m/ 'il sonne pour lui'
c. /a:ɔ lydɔ n/ 'il le sonne'

On trouve des séquences de trois consonnes successives – dont les premières peuvent être identiques – dans l'ordre -modalité-pronom accusatif-pronom datif :

- (40) /le:ɔɔ ɔ m/ 'le couchent-ils pour lui ?

La généralisation du phénomène facilite l'accumulation des consonnes dans le discours :

- (41) /voɔiɔɔɔ mɔ s m fɔɔɔɔsa/ 'voudrais-tu me l'arroser pour lui ?

Au rôle syllabique près, les suites de ce genre soutiennent la comparaison avec celles du géorgien, et presque avec les 14 consonnes du nuxalk (salish) – dans des énoncés il est vrai sans voyelles...

15. Les réalisations redeviennent – éventuellement – non syllabiques dans diverses conditions. Le phénomène peut dépendre du libre choix stylistique ou de l'accélération du débit, une première version maintenant une consonne syllabique devant voyelle subséquente :

- (42) a. /vɔɔm/, /vɔɔm/ 'pourquoi ?'
b. /ɔɔɔya/, /ɔɔɔya/ 'assez'

Quelques emprunts d'une certaine longueur sont régulièrement concernés :

- (43) /ɔmɔik^hɔ:nɔ/, /ɔmɔik^hɔ:nɔ/ 'Américain' ; /ɔɔɔɔɔla/, /ɔɔɔɔɔla/ 'opérette'

Remarquons que l'instabilité des consonnes syllabiques peut mener à leur amuis-

sement pur et simple. Le changement procède de la même perte d'énergie responsable de la disparition de la voyelle originelle. En contraste direct avec un partenaire non-syllabique :

(44) /a:R p^hɔld̥ s/, /a:R p^hɔld̥ s/ 'il le garde'

En position proclitique, où la consonne initiale s'amuït également :

(45) [d̥R'no], /d̥no/, /no/ 'alors'

16. La postposition d'un élément vocalique produit un effet beaucoup plus régulier dans la mesure où la voyelle reprend en charge le rôle qui lui est normalement dévolu : (-)Ç(-)>(-)CV(-). Ce genre d'alternance a joué un rôle essentiel dans la « Phonologie CVCV » et on a tenté de la rapporter à une nécessité intrinsèque. En partant du point de vue qu'un schwa est toujours présent ici et qu'il est un phonème vocalique comme les autres, les exemples dépourvus de voyelle entre deux consonnes sont censés vérifier l'action du « Gouvernement Propre » (Kaye *et alii* 1985), où un segment, réel ou potentiel, « ne reçoit pas sa définition de la place qu'il occupe », mais d'une voyelle située plus loin. Cette dernière agirait de *droite à gauche* en sup-primant « la possibilité d'expression segmentale » de celle qui précède. L'absence d'un schwa véritable contredit évidemment une telle pétition de principe : une voyelle postposée n'a aucun effet sur un élément d'ores et déjà inexistant. Si l'on considère le changement de rôle syllabique qui règle sa disparition, observons en outre qu'il se propage de *gauche à droite*... Comme le « Gouvernement Propre » n'est pas vraiment universel, les groupements de consonnes non susceptibles d'alternance sont rapportés à une règle *ad hoc* supplémentaire, dite du « Gouvernement Infrasegmental ». La position des sonantes, toujours finale, vérifie « l'obligatoire croissance en sonorité » des séquences de consonnes. Ces dernières conserveraient un noyau vocalique, « phonétiquement non interprété » en considération du « Principe des Catégories Vides » (Scheer 1999 : 97, 99, 105). La cohésion des deux consonnes est un fait certain (et *empirique* là où cette qualité serait à exclure !), mais elle n'a rien à faire avec l'enfermement théorique d'une voyelle pour l'adapter au modèle d'une syllabation universelle. En mulhousien, les suites à seconde consonne syllabique ne vérifient pas de manière tranchée l'exigence de sonorité croissante, qu'il s'agisse de sonantes précédées de partenaires non-syllabiques ou d'occlusives en finale :

(46) a. /he:R̥/ 'écouteur'

b. /mo:n̥/ 'mois'

Il est difficile, enfin, d'imputer l'absence du schwa, dans un premier cas à la présence opportune d'une voyelle, et dans un second au « Gouvernement Infrasegmental ». Deux résultats identiques seraient alors les produits de règles sans rapport direct.

17. Quoi qu'il en soit, l'alternance des consonnes, syllabiques ou non est bien attestée. Sans changement sémantique dans le cas de simples variantes :

- (47) a. /**mdx ɾ**/, /**mdx ra**/, 'fais-lui à elle !'
 b. /**syax ɾ**/, /**syax na**/ 'cherche-le !'

Des formes verbales à vibrantes alternent de manière plus significative avec des dérivés nominaux :

- (48) /**sexɾ**/ 'assure !', /**sexruŋ**/ 'assurance' ; /**ɟaifr**/ 'bave !', /**ɟaifri**/ 'baveux' ;
 /**va:ɟɾ**/ 'gigote !', /**ʃbeɟsava:ɟriɟlesa**/ 'veste à queue de pie flottante'

Le même rapport avec des infinitifs implique une latérale, une alvéolaire nasale ou une fricative vélaire :

- (49) a. /**loɟl**/ 'secoue !', /**loɟla**/ 'secouer'
 b. /**ɟsaixɾ**/ 'dessine !', /**ɟsaixna**/ 'dessiner'
 c. /**ʃɟrolɾ**/ 'balade-toi !', /**ʃɟrolxa**/ 'se balader'

À partir d'une forme également nominale :

- (50) a. /**ɸoɟɾ**/ 'excavatrice/excave !', /**ɸoɟra**/ 'excaver (à la machine)'
 b. /**ɾoix**/ 'fumée/fume !', /**ɾoixa**/ 'fumer'

Avec un dérivé adjectival :

- (51) a. /**vɔsɾ**/ 'eau', /**vɔsriɟ**/ 'aqueux'
 b. /**melɾ**/ 'lait', /**melxiɟ**/ 'laiteux'

Devant pluriel :

- (52) /**ɟoɟɾ**/ 'docteur', /**ɟoɟɾa**/ 'docteurs'

Le rapprochement de deux homophones ne relève pas exactement du même mécanisme, quoique le comportement d'un premier composant de syntème vérifie le schéma :

- (53) /**loix**/ 'poireau' ; /**loixase**/ 'lac de la Lauch'

18. À condition encore d'accorder au schwa un statut de phonème ordinaire, la postposition d'une voyelle censée « gouverner » un vide, peut ne produire aucun effet de suppression, qu'il s'agisse de variantes ou de formes stables :

- (54) a. /**k^herɾ**/, /**k^herxa**/ 'église'
 b. /**fa:lɾeŋ**/ 'Fellingering'

La conjonction d'un dérivatif de féminin n'interfère pas avec la forme du radical :

(55) /le:RR/ 'instituteur', /le:RRa/ 'institutrice' ; /maïR/ 'Meyer', /ḡ maïRa/ 'la Meyer'

De même, dans le cas de l'adjonction du pluriel :

(56) /ḡRRŋḡḡ/ 'maladie' ; /ḡRRŋḡḡa/ 'maladies'

Avec le défini, à partir d'un emprunt :

(57) /ḡREḡRR/ 'plus propre', /s ḡREḡRa/ 'le plus propre'

En clair : le changement de rôle syllabique est une facilité non généralisable. Il s'agit de faits de *morphologie* des formes et non de l'effet d'une règle phonologique contraignante.

19. Il existe un second type d'alternance avec une variante non-syllabique, stylistiquement peu appréciée et, au contraire, *précédée* d'une voyelle. Sa création spontanée contredit tout effet d'affaiblissement et on doit poser qu'elle instaure une *coupe lâche* entre les syllabes impliquées : le retour au dispositif fondateur des consonnes syllabiques n'est qu'apparent. Dans la majorité des cas, la voyelle en cause est invariable et d'aperture maximale. Elle se distingue, par exemple, de formes originelles à voyelles antérieures :

(58) a. /riadsa/, /riadasa/ 'Riedisheim'

b. /umbḡdenḡ/, /umbḡdenḡ/ (*unbedingt*) 'nécessairement'

Un emprunt au français est traité de même manière :

(59) /ombḡdiara/, /ombḡdiara/ 'embêter'

Avec des expansions pronominales, à l'accusatif ou au datif :

(60) a. /hḡiḡ ḡ/, /hḡian ḡ/ (*hauen ihn*) 'frappez-le'

b. /na:vḡ ḡ/, /na:van ḡ/ (*neben ihm*) 'à côté de lui' ; med ḡa/, /med ḡ ana/ (*mit ihnen*) 'avec eux'

La voyelle d'origine est aussi bien postérieure :

(61) /k^hḡḡḡsi:nḡ/, /k^hḡḡḡsi:nḡ/ (*Kapuziner*) 'capucin' ; /ḡḡḡe:ḡ/, /ḡḡḡe:ḡ/ (*Apotheke*) 'pharmacie'

Quelques rares exemples introduisent une voyelle postérieure, assimilée à la suivante, avec disparition éventuelle de la consonne syllabique :

(62) /fRRuḡḡ/, /furuḡḡ/ (*verrückt*) 'fou' ; /vRRum/, /vurum/ (*warum*) 'pourquoi ?'

20. Un dernier cas de figure aboutit à l'opposition des deux versions d'une consonne, notamment vibrante, sulcale ou alvéolaire :

(63) a. /o:dRa/ 'Oderen' ~ /o:dRa/ 'veine' ; /ḡriaf/ 'métiers' ~ /ḡriaf/ 'lettre'

b. /ḡls/ 'tout' ~ /ḡls/ 'quand' ; /vḡḡs/ 'voyou' ~ /vḡḡs/ 'cire'

c. /**mo:nd̥**/ 'mois' ~ /**mo:nd̥**/ 'lune'

Ceci dit, dans beaucoup de cas la commutation ne se fait pas toutes choses égales par ailleurs :

(64) a. /**og̥s̥d̥in**/ 'Augustine' ~ /**ogs**/ 'bœuf'

b. /**ɔ̥b̥d̥e:g**/ 'pharmacie' ~ /**ɔ̥b̥d̥**/ 'Abbé'

Le caractère boiteux des correspondances est manifeste lorsque les réalisations syllabiques, en finale ou à la jonction de deux éléments conjoints, s'opposent à des termes pourvus d'une modalité postposée, dans le cadre d'un énoncé spécifique :

(65) a. /**g̥vo:nd̥**/ 'habitude' ~ /**a:r eʃ g̥vo:nd̥**/ 'il a habité'

b. /**ɔ̥r̥ex̥d̥**/ 'rapport, compte rendu' ~ /**s ɔ̥r̥ex̥d̥**/ 'ça casse'

Entre forme nominale et dérivé participial :

(66) /**g̥r̥oŋg̥d̥**/ 'maladie' ~ /**f̥r̥g̥r̥oŋg̥d̥**/ 'devenu malade'

Avec des pronoms en expansion objectale, après sujet pluriel ou singulier :

(67) /**m̥r̥ haɖ s̥ m̥ ga:**/ 'nous le lui aurions donné' ~ /**ex haɖ s̥ m̥ ga:**/ 'je le lui aurais donné'

Avec une différence supplémentaire de longueur vocalique :

(68) a. /**ɔ̥r̥a:ɪd̥**/ 'prêt' ~ /**ɔ̥ra:iɪd̥**/ 'large'

b. /**ɔ̥l̥a:ɪd̥iɡ̥d̥**/ 'vexé' ~ /**a:r ɔ̥la:iɪd̥**/ 'il boude'

c. /**sɔ:g̥ s̥ m̥**/ 'dites-le lui' ~ /**sɔg s̥ m̥**/ 'dis-le lui'

d. /**vo:r̥d̥**/ 'vérité' ~ /**vord̥**/ 'mot'

21. En ne tenant compte que des seules paires parfaites, /**r̥~r**/, /**s̥~s**/ et /**ɖ̥~ɖ**/, il est possible, en théorie, de postuler l'existence d'une « *Silbigkeitskorrelation* », excessivement rare par ailleurs (Trubetzkoy 1939 : 168). Le problème vient tout d'abord de la place exacte des consonnes syllabiques au sein du système, sachant que la vibrante et la latérale sont hors corrélation – ce qui va de pair avec la variabilité de leur réalisation. En d'autres termes, si le parallélisme de la définition des alvéo- laires est acquis à l'intérieur du dispositif corrélatif, le même rapport se répète hors de ce dernier. Surtout, la pertinence de l'opposition est d'autant plus limitée que, le plus souvent, ce sont des variantes combinatoires, tout comme pour /**l**/, /**ɓ**/, /**m**/, /**ŋ**/, /**x**/ . Quelques alternances – cas de /**r̥**/ et /**ŋ**/ – peuvent être libre, tandis que /**f**/ et /**ɖ̥s̥**/ ne s'inscrivent dans aucune régularité de ce genre. Il est évident qu'en dehors de toute commutation avérée, les traits pertinents des consonnes syllabiques demeurent identiques à ceux de leurs partenaires non-syllabiques – ce qui introduit une difficulté supplémentaire. On ne peut invoquer qu'une variation formelle, somme toute comparable à celle, classique et

inverse, de /i/ centre de syllabe et de sa réalisation [j] en position périphérique. Au total, on peut dire que le caractère de ces unités est une propriété instable et faiblement fonctionnelle. Elle témoigne du fait que, si système il y a, il est naissant. Le réalisme commande de ne pas le soumettre à autant de règles et contre-règles qui les « effacent ». Il constitue la donnée objective d'une langue spécifique, aux moyens phonologiques variés et d'un rendement relatif.

Références

- Beltzung, Jean-Marc et Cédric Patin (2007). Quand le schwa n'est pas là... Schwa et consonnes syllabiques en copte. In *Proceedings of Schwa(s) - Vèmes Journées d'Études Linguistiques de Nantes, 27-28 juin* : 15-20.
- Costaouec, Denis (2002). De nouvelles phonologies ? Quelques évolutions récentes de la phonologie générative. *La linguistique* 38/2 : 139-158.
- Hagège, Claude (1976). *La grammaire générative. Réflexions critiques*. Paris : PUF (Le linguiste 17).
- Kaye, Jonathan D., Lowenstamm, Jean & Jean-Roger Vergnaud (1985). The internal structure of phonological elements: a theory of Charm and Government. *Phonology Yearbook* 2: 305-328.
- Lowentamm, Jean (1996). CV as the only syllable type. In *Current Trends in Phonology: Models and Methods*, Jacques Durand and Bernard Laks (eds), 419-442. Salford : ESRI, Salford University.
- Lustig, Auguste (1928). *Poésies. Deuxième Edition*. Mulhouse : J. Brinkmann.
- Martinet, André (1966). Close contact. *Word* 22: 1-6.
- Scheer, Tobias (1999). Aspects de l'alternance schwa-zéro à la lumière de "CVCV". *Recherches linguistiques de Vincennes* 28 (*La linéarité*) : 87-114.
- (2004). Présentation du volume. En quoi la phonologie est vraiment différente. *Corpus 3 (Usage des corpus en phonologie)* [en ligne].
<http://journals.openedition.org/corpus/193> (consulté le 31 novembre 2017)
- Sievers, Eduard (1876). *Grundzüge der Lautphysiologie zur Einführung in das Studium der Lautlehre der indogermanischen Sprachen*. Leipzig: Breitkopf und Härtel (Bibliothek indogermanischer Grammatiken I).
- Trubetzkoy, Nikolai S. (1939). *Grundzüge der Phonologie*. Prague : Travaux du Cercle Linguistique de Prague 7.